

Copie anonyme - n°anonymat : 126839



T4-00073
126839
Géo.

Filière : BL

Session : 2023

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

En 2011, la catastrophe de Fukushima oblige les populations alentour à émigrer vers d'autres régions, laissant la zone interdite d'un rayon de 20 km autour de la centrale en friche, territoire vide laissant le territoire concerné et toute ambition de développement abandonné. Pourtant, cette centrale assurait bien avant 2011 le développement de ce territoire, garantissant à sa population une énergie abordable et abondable, et favorisant ainsi une amélioration des conditions de vie. L'accident de Fukushima pose donc l'interrogation suivante : l'énergie est-elle toujours moteur du développement des territoires ?

Le terme énergie provient du grec *energeia* qui signifie « force en action » et désigne l'ensemble des mécanismes permettant la modification de la matière. Elle sert à minima pour se chauffer, se déplacer et pour cuire ~~les~~ les aliments. Leur mise en valeur conditionne les modes de vie et dessine les paysages. Avec l'apparition de la combustion au XIX^e siècle, il devient possible de transformer une forme d'énergie en une autre forme (électricité...) et ce, d'abord grâce au charbon puis plus tard, le pétrole et le gaz. La mise en ressources de ces nouvelles formes d'énergie implique donc un repérage des gisements et accroît les échanges entre pays producteurs et pays consommateurs : l'énergie entre aussi dans le champ de la mondialisation et y participe (transports fonctionnent grâce à une source d'énergie). L'accroissement de ces échanges nécessite alors divers acteurs pour sa mise en œuvre : FTN, organismes de régulation (Etat, ONU...) mais aussi les consommateurs. L'énergie participe également de la souveraineté des Etats qui cherchent à sécuriser leurs approvisionnements. Le contrôle des territoires de l'énergie (gisements, routes, stockage) devient ainsi un vecteur de puissance, l'énergie est donc une source de conflits et ce, à toutes les échelles, la localisation des espaces connaît pouvoir variés (mine de

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

en ressources d'un matériau nécessaire à un nouveau consentement). Au XXI^e siècle, l'enjeu environnemental devient prégnant dans le secteur de l'énergie du fait de la dénonciation des effets causés par les émissions de gaz à effet de serre (GES) par la consommation des énergies carbonées et par la nécessité d'une transition énergétique avec modification des habitudes de consommation et nouveau mix énergétique fondé sur les énergies renouvelables. Enfin, l'énergie implique une dimension sociale notamment du fait des problématiques de justice sociale et d'équité territoriale posées par les cas de pénurie énergétique.

Le développement désigne selon B. Brot, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations, plus qualitatif que quantitatif il se différencie ainsi de la croissance, il peut d'ailleurs y avoir croissance sans développement, si les richesses produites sont accompagnées par un petit nombre, de même que, même sans croissance, une concentration des effets de production sur les produits de subsistance, une meilleure répartition des richesses produites, peuvent permettre le développement. L'IDH est l'instrument le plus classique pour le mesurer, donnant une note entre 0 et 1 aux territoires basée sur ^{le taux} d'alphabétisation, l'espérance de vie à la naissance, et le revenu par habitant. Pour Amartya Sen, le développement a pour finalité la liberté, par le développement de capacités, c'est-à-dire des possibilités effectives et par leur sens en droit, pour les populations.

Les territoires désigne une portion d'espace à n'importe quelle échelle, appropriée par un groupe humain qui le modifie selon ses besoins. Ainsi le développement des territoires désigne les transformations de ce territoire, ses infrastructures, de sa gestion, de ses activités, et ce, afin de favoriser le développement, le développement des territoires désigne ainsi les transformations de ces dernières permettant l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations qui y vivent ainsi que le développement des capacités, ce qui amène donc à la notion d'empowerment, le développement des territoires c'est donc ainsi un processus permettant aux populations de prendre part aux décisions les concernant, et de peser dans ces décisions.

Ainsi, des premiers liens entre le développement des territoires et l'énergie apparaissent. En effet, l'énergie semble essentielle au développement de capacités et à l'amélioration des conditions de vie, réciproquement, avec l'amélioration des conditions / des niveaux de vie, la demande d'énergie augmente. Le terme territoire invite alors à se poser sur les acteurs de ce développement par les énergies (FTN, Etat, collectivités territoriales, ONG, population locale). Ainsi, favoriser l'accès à l'énergie et lutter contre la précarité énergétique favorise le développement des territoires. Néanmoins, d'une part l'énergie n'est pas toujours source de développement (son exploitation peut provoquer une croissance sans développement), voire elle peut l'empêcher (Fukushima...), et d'autre part le modèle actuel de développement par les énergies carbonées est en train de provoquer des changements globaux et irréversibles qui menacent les conditions et la qualité de vie des populations et ce, sur tous les territoires, ce qui pose la nécessité d'un nouveau modèle énergétique, donc d'un nouveau modèle de développement.

Ainsi, alors que le développement des territoires repose sur une exploitation et une consommation croissante des énergies carbonées, comment les contradictions de ce modèle impliquent-elles un nouveau modèle de développement, fondé sur une transition énergétique?

Si dans un premier temps l'exploitation et la consommation des énergies semble permettre le développement des territoires^I, il apparaît que ce n'est pas toujours le cas, la consommation des énergies carbonées pouvant même constituer à terme, un frein au développement^{II}, ce qui nécessite alors un nouveau modèle de développement des territoires, fondé sur une transition énergétique (passage d'un modèle reposant sur les énergies carbonées à un modèle reposant sur les énergies renouvelables).^{III}

*

* *

L'énergie apparaît dans un premier temps être un facteur essentiel du développement des territoires, les modèles socio-économiques des territoires les plus développés reposant sur l'exploitation et la consommation des énergies^(A) la précarité énergétique constitue à ce titre un frein au développement^(B), c'est pourquoi les pays en voie de développement cherchent à faciliter un accès à une énergie abondante et abordable à leurs populations pour favoriser le développement des territoires^(C)

Les territoires les plus développés ont un modèle socio-économique reposant sur

une consommation importante d'énergie. Dans le secteur économique par exemple on constate que, pendant les Trente Glorieuses en France par exemple, l'accroissement de la production se fait pour une réduction de cette dernière ce qui permet de faire gains de productivité mais nécessite d'avantage qui avant l'intervention de sources d'énergie pour assurer la production, on ces gains de productivité parce qu'ils accroissent la production de richesses permettent la croissance et ainsi, parce que cette croissance est associée à une politique de redistribution, permet l'amélioration de la qualité de vie. Dans une perspective plus actuelle, on constate que le niveau et le confort de vie, les capacités des populations sur le territoire français sont toutes permis par la croissance, mais aussi par l'action des administrations publiques qui favorisent le développement des territoires sur une consommation importante d'énergie. Les collectivités territoriales et l'Etat favorisent par exemple les mobilités des populations en construisant et en prenant en charge les réseaux routiers (sauf pour les autoroutes), ferries, ports. On trains, comme voitures, comme avion, bateaux, bus... fonctionnent en consommant une source d'énergie, favoriser les mobilités c'est donc accroître la demande en énergie. D'une manière plus générale, une bonne partie du confort de vie est assuré dans les pays les plus développés par une consommation accrue d'énergie (chauffage, climatisation, appareil électro-ménagers...) le développement des territoires repose donc sur l'action des administrations publiques qui modèlent le territoire pour favoriser les capacités et le secteur industriel qui par ses installations produit de nouveaux outils qui améliorent la qualité de vie, ces deux types d'acteurs favorisent alors un accroissement de la demande en énergie.

Cette idée que le développement des territoires repose sur les énergies est également associée dans les représentations des populations. Aux Etats-Unis par exemple, la ruée vers l'or noir est un mythe fondamental de la société américaine, puisqu'elle permet l'avènement de la société de consommation, les voitures fonctionnaient au pétrole en étant un symbole majeur, elle est aussi associée à l'idée de self-made-man, avec cette ruée «tout le monde pouvait devenir riche», Rockefeller incarne à lui seul cette réussite avec sa major pétrolière. Pour résumer, le pétrole et son exploitation sont une partie de la société américaine comme l'un des fondements du développement du pays, une source de richesse et de transformations de la société.

Ainsi, les territoires les plus développés ont un modèle socio-économique qui repose

Copie anonyme - n°anonymat : 126839

Emplacement QR Code

Filière : BL

Session : 2023

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

sur une consommation importante d'énergie, cette dernière permettant le développement des territoires pour le développement de la qualité de vie et des capacités des populations.

A l'inverse donc, une faible consommation d'énergie semble corrélée à un faible niveau de développement. Dans son article « Rio de Janeiro, ville également brancée », Francisco Pela' souligne ainsi les disparités dans la distribution d'énergie. En effet, dû fait de problèmes de réseau électrique, les différents quartiers de Rio subissent régulièrement des coupures d'électricité. Or, les quartiers les plus riches (Leblon, Copacabana...) subissent au maximum trois heures de coupure d'électricité, tandis que les quartiers les plus pauvres (Rocinha...) subissent plus de ~~dix~~ heures de coupure d'électricité par mois. Les inégalités de développement apparaissent donc corrélées aux inégalités d'accès à l'énergie.

Plus généralement, cela signifie que les territoires les moins développés sont souvent marqués par une faute présente énergétique, c'est-à-dire l'ensemble des difficultés auquel fait face un individu pour avoir accès à la fourniture d'énergie nécessaire à ses besoins élémentaires et ce, du fait de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. L. Devallès cite ainsi trois facteurs aggravant la précarité énergétique : la faiblesse des ressources, l'augmentation du prix de l'énergie (ce qui s'est par exemple produit avec l'interruption de livraisons de gaz russe) et une mauvaise isolation du logement. Elle observe aussi la combinaison de ces trois facteurs à Barcelone et plus généralement en Espagne. Tout d'abord, l'Espagne fait partie des pays d'Europe occidentale avec le revenu moyen le plus faible, ensuite, du fait de la crise de 2008, l'Etat a dû appuyer son soutien à l'industrie de l'énergie, secteur

libéralisé depuis la fin des années 1990, ce qui est dans le même temps contraint de taxer les ménages pour augmenter ses recettes et faire face à son fort endettement, augmentant ainsi les factures de gaz et d'électricité de manière conséquente. Enfin, l'isolation des logements espagnols est très faible, et même nulle pour les bâtiments construits avant les années 1970, les normes n'ayant en œuvre qu'à l'heure d'aujourd'hui impulsées par les directives européennes, d'autant plus que la reproduction de la crise des subprimes en Espagne en 2008 a sauvé le secteur immobilier. L. Devallès établit alors le niveau de précarité énergétique de l'Espagne et ce, grâce à plusieurs indicateurs : un indicateur consensual, 20% des Espagnols connaissent un confort thermique d'hiver et 9,5% un confort thermique d'été (contre 15, et 7% respectivement pour la moyenne européenne), ou encore les réductions de paiement des factures énergétiques (7% contre 6 pour la moyenne européenne). Cette précarité énergétique implique donc des conditions de vie dégradées : la précarité énergétique, provoquée par la faiblesse des normes, des ménages, et des prix élevés, est un frein au développement des territoires.

Pour les territoires en développement, le secteur de l'énergie est un moyen de permettre ce développement, ce que l'on constate par exemple dans les pays émergents, et plus particulièrement à l'échelle des villes, (les villes des pays émergents étant marquées par une croissance forte, une intégration solide dans la mondialisation, et un Etat politique stable). En Inde, par exemple, l'une des priorités des municipalités et plus généralement des collectivités territoriales, est de sécuriser les approvisionnements en se raccordant au réseau national, de garantir la sécurité des systèmes énergétiques (contre le pétrole de charbon par exemple) et de fournir une énergie abordable à bas coût pour les populations afin de favoriser l'amélioration du niveau de vie et de garantir le développement du territoire concerné. De ce fait, on constate aujourd'hui dans S. Jyoti et E. Verdeil constaté aujourd'hui dans les villes des pays émergents une augmentation forte de la consommation d'énergie, d'abord du fait de leur boom démographique mais aussi du fait de l'émergence de classes moyennes qui aspirent au confort (les villes du sud connaissent alors le déploiement de systèmes de

dématisation.

Ainsi, il apparaît bien que l'énergie soit nécessaire au développement des territoires, à condition que les pouvoirs publics fassent en sorte de faciliter l'accès à l'énergie et ce, à coût raisonnable pour la population des territoires cibles. On constate alors une corrélation entre niveau d'IDH élevé et consommation d'énergie élevée. Il n'y a néanmoins pas de corrélation nécessaire entre énergie et développement socle.

*

L'énergie n'est pas forcément un moteur du développement des territoires. En effet, si sa production est source de richesse, elle peut l'être occupée par certains acteurs (A), donnant alors lieu à une croissance sans développement (B), l'utilisation de énergies carbonées peut même constituer un frein au développement (B), enfin, dans le cas le plus extrême, les catastrophes énergétiques peuvent mener à la destruction des territoires (C).

Il n'est pas si évident que l'énergie participe au développement des territoires. Contre le mythe de la ruée vers l'or, on peut également recueillir des cas où, si la production de l'énergie est bien source de richesse donc de croissance, cette croissance s'effectue sans développement des territoires contenant des gisements de ressources énergétiques et sans amélioration de la qualité de vie sur ces îlots territoriaux. C'est le phénomène qui se nomme « malédiction des ressources naturelles». Tout d'abord, la production d'énergie peut donner lieu à une croissance extractive, la production est tournée vers l'exportation sans répondre aux besoins des populations locales, De plus, elle se contribue à exacerber que les FTN produisent de l'énergie et les Etats à qui elles paient des droits d'exploitation, puisque l'Etat redistribue peu et que les FTN paient des salaires faibles (quand elles n'emploient pas des travailleurs étrangers, Total fait par exemple venir des techniciens européens au Nigéria). Ensuite, Luis Martinez souligne dans La Violence de la rente pétrolière que cette rente permet de financer un appareil coercitif et d'adéter le allégeance pour maintenir le pouvoir, mais aussi de se faire en caisse, la rente permet ainsi de produire des Etats belliqueux (la Libye ou le Tchad) avec l'idée que même en cas de défaite, la rente épargne les pertes. Enfin cette croissance repose non sur l'investissement en capital humain mais sur la conjoncture internationale. Ainsi lorsque les prix du pétrole chute (comme pendant la crise de covid-19), les recettes du

pay chuté avec. Ainsi, ce pléonome de malédiction des ressources naturelle explique que l'exploitation des énergies puissent se faire sans développement des Etats producteurs, comme le démontre le cas du Nigeria Cf annexe 1

De même, les énergies carbonées et leur exploitation, si elles ont bien permis le développement des pays occidentaux et permis le développement des pays émergents aujourd'hui, voire à court terme constituent à long terme un frein au développement.

Tout d'abord, si l'exploitation des ressources énergétiques n'a pas forcément d'impact sur le développement, cela va encore plus loin où elle peut avoir un impact négatif sur le développement des territoires concernés. C'est par exemple le cas aux Etats-Unis du fait de la mise en ressource des hydrocarbures non-conventionnels et de la volonté de renouer avec un modèle de développement fondé sur les hydrocarbures. Or, notamment pour le gaz de schiste, la fracturation hydraulique nécessite l'injection d'eau mélangée à 596 produits chimiques, de ce fait, dans un rayon de 800 m autour d'un puits, le taux moyen de pollution est cinq fois supérieur à la norme, un 17 million d'Américain vivent dans un rayon de 1,6 Km autour d'un puits, d'où des risques réduits de cancers, de naissances prématurées, de malformations à la naissance, notamment à cause des risques de contamination des eaux pratiquées à cause de la fracturation hydraulique. Une scène du documentaire Gasland de Josh Fox montre par exemple une scène où le feu d'allume un briquet à côté de l'eau courante du robinet, donc à l'origine, potable, enflamme l'eau. Ce genre d'accidents a provoqué des manifestations dans le Colorado contre l'installation de puits avec des slogans comme « Notre droit constitutionnel à la santé n'est pas à vendre ». L'exploitation des énergies carbonées

de même la pose une limite au développement des territoires producteurs, car elle y réduit l'espérance de vie (au Nigeria l'espérance de vie dans l'Ogoniland, territoire avec le plus de gisements de pétrole, est de 40 ans, soit plus de dix ans de moins que dans le reste du pays).

De même la consommation des énergies carbonées pose plusieurs limites aux objectifs de développement. Outre la raréfaction de ces ressources, donc l'impossibilité à terme de consommer de même modèle de développement, la consommation de ces énergies comporte, tout

Copie anonyme - n°anonymat : 126839

Emplacement QR Code	Filière : BL	Session : 2023
	Épreuve de : Géographie	

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

comme son exploitation, des risques sociaux, ce que démontre pour exemple le phénomène l'« Apocalypse » qui désigne un état de l'air plus que dangereux dans les grandes villes d'Asie. En effet, pour les particules fines, le seuil critique des PM 2,75 est fixé à 25 µg/m³, or dans certaines villes de Chine, on a déjà atteint les 1000 µg/m³ soit 400 fois le seuil critique. Ces particules fines sont dues aux centrales à charbon et à l'accroissement très important du nombre de voitures en ville en Asie. Cette situation pose un risque pour la santé (en ville le risque d'AVC est majoré de 25-30% par exemple) elle est donc un frein au développement.

Enfin, le système énergétique peut provoquer des catastrophes sur certains territoires, ce qui rend en cause la possibilité de les développer, c'est par exemple le cas de Tetanusbyl cf annexe 2, mais aussi et dans une perspective plus actuelle les risques climatiques induits par la surconsommation d'énergies carbonées. En effet, si à priori elle permettent le développement du territoire producteur et consommateur, elle augmentent le risque de catastrophes climatiques (cyclones, sécheresses...), leur multiplication risquent à leur tour de réduire l'espérance de vie mais aussi d'être très coûteux donc au final de réduire le niveau de vie. Le système énergétique est donc source d'une contradiction au sens où il est à la fois un des fondements du développement territorial, mais aussi la limite de ce développement : la crise climatique actuelle, c'est le modèle socio-économique néo-libéral faisant face à ses propres contradictions.

Puisque le système énergétique actuel n'est pas seulement le fondement ^{aussi} mais la limite du développement, il s'agit à leur tour de réaliser une transition énergétique

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

pour dépasser cette contradiction, ce qui implique le changement de modèle de développement.

*

* *

Pour permettre le développement des territoires, il semble nécessaire de réaliser une transition énergétique (A), cette transition se réalise pourtant au détriment de certains territoires (B), il s'agit donc de modifier le modèle de développement par un empowerment des populations concernées (C).

Réaliser une transition énergétique, c'est nécessairement modifier le modèle de développement actuel, ce qui peut alors provoquer des conflits d'acteurs. Tout d'abord, puisque les risques sont communs, et que les effets doivent être réalisés par tous les acteurs à toutes les échelles, sur l'ensemble des territoires, les premiers conflits se tiennent à l'échelle internationale puisque certains acteurs sont réticents à abandonner le modèle actuel de développement, c'est notamment le cas des FTN produisant de l'énergie carbonée, mais aussi des Etats producteurs qui craignent que la baisse de la demande n'ait des conséquences sur leurs recettes. C'est également le cas de certains gouvernements qui refusent de mettre en place la « sobriété énergétique » qui vise pour eux une forme d'acétisme et une dégradation des conditions de vie. C'est notamment le cas de Bush père « the American way of life is not negotiable » et fils qui refuse d'obliger les Américains à « marcher [pour aller] travailler ». Ce refus de la sobriété, c'est le refus d'abandonner l'« American way of life », modèle de développement des Etats-Unis. Stephan C. Aykut souligne alors dans Climatise le monde que cela n'est à un « schisme de réalité », c'est-à-dire un décalage entre la reconnaissance quasi-universelle de l'urgence climatique et l'action actuelle. C'est aussi les acteurs de territoires plus locaux qui peuvent refuser les contraintes de la transition. A. Oury souligne pour exemple que le parc éolien posé dans la baie de St-Brieuc rencontre l'opposition de l'ONG Sea Shepherd du fait des dégâts que ces éoliennes peuvent faire la biodiversité marine, de pêcheurs qui craignent pour la persistance des ressources halieutiques, et d'associations de riverains riverains qui craignent que la dégradation du paysage entraîne une

dévalorisation de leur bien immobilier, donnant ainsi lieu à une coalition assez importante.
Il peut donc y avoir divergence entre la transition ^{en faveur} telle qu'elle est caricaturée par les pouvoirs publics et telle que les populations locales peuvent l'accepter, ce qui donne lieu à des conflits d'échelle. J-F Hueler souligne que si le gouvernement de l'Urss a interdit la construction de nouvelles centrales à charbon, les provinces locales n'en tiennent pas compte et les disent : « le ciel est haut et l'espace est loin ».

Ainsi, bien que cette transition soit nécessaire pour assurer à long terme le développement des territoires, certains acteurs s'opposent à ses modalités, voire refusent d'abandonner leur modèle de développement actuel.

Il faut également souligner que la transition comporte un certain nombre d'effets pervers qui peuvent ruiner au développement de certains territoires. C'est par exemple ce que l'historien G. Blanc appelle le « néocolonialisme vert », c'est-à-dire que, ~~parce que~~ puisque les puissances occidentales disposent de moyens de préserver l'environnement, elles peuvent imposer leurs vues, notamment aux gouvernements africains, des populations locales sont par exemple écartées de leurs terres transformées en parc national. Correctement, un certain nombre d'espaces de compensation (que les entreprises polluantes doivent financer du fait de la réglementation des pays de l'OCDE fondée sur le principe pollueur-paieuse) se trouvent en Afrique, et par exemple, l'entreprise Total compte en mettre un en place en plantant une forêt d'acacias, ou sur cet espace où préviendrait place le projet, des populations y ont planté des cultures vivrières, ~~cette~~ ce projet Total est donc dénoncé par des ONG car il est en contradiction avec le développement de ce territoire en évincant les populations qui l'occupent.

De même, puisque la transition énergétique nécessite de renforcer la mise en place des énergies renouvelables, il s'agit d'accroître la production de matériaux qui y sont nécessaires, c'est par exemple le cas du lithium, essentiel à la production de batteries électriques.

Or, au Chili, la production de lithium qui se réalise dans le désert d'Atacama, nécessite des quantités d'eau importantes (2 millions de litres d'eau pour une tonne de lithium), ce qui entre alors en contradiction avec les besoins de la population chilienne. En effet, au

Chili, l'eau est marchandise et est donc exploitée par des compagnies privées. Or durant la négociation de 2021 au Chili (déficit de pluviosité de 71%), la production de lithium s'est poursuivie, au détriment des besoins en eau ~~de~~^{socialement} la population, ce qui a provoqué des révoltes, c'est d'ailleurs un enjeu de la rédaction de la nouvelle Constitution.

Ainsi, la transition énergétique peut parfois se faire au détriment de certains territoires.

Or, si les modalités de la transition se sont ~~pas~~^{socialement} acceptables, il paraît très difficile de la mettre en œuvre, ce que souligne M. Reglezza-Zitt, par exemple la taxe carbone, si elle aurait effectivement pu permettre de diminuer les émissions de GES, était socialement inacceptable, pour elle il faut donc passer de l'acceptation à l'^{«appropriation»} de la transition. Tout d'abord cela signifie une plus grande implication des différents acteurs dans les décisions concernant leur territoire, ensuite il s'agit de mettre en œuvre, non plus seulement les coûts, bien réels de la transition, qui impliquent notamment un nouveau modèle de développement avec des habitudes de consommation plus sobres. Ce nouveau modèle de développement est donc certes très coûteux - pour la ville cela implique notamment une modification du métabolisme urbain favorisant une mixité des services à proximité contre un fonctionnalisme, le déploiement de réseaux de transports en commun, la rénovation des passerelles thermiques, c'est d'ailleurs l'un des scénarios proposé par l'Ademe comme trajectoire de développement (le scénario Coopération territoriale) - mais aussi les «^{éco}bénéfices» de la transition : meilleure santé, meilleur pouvoir d'achat du fait du «*Merit order*» (la production d'énergie renouvelable coûte moins que les énergies carbonées).

Autrement dit, c'est un autre modèle de développement des territoires qu'il faut mettre en place, fondé sur une nouvelle gouvernance du territoire, non plus effectuée seulement par des pouvoirs publics centralisés et parfois des FTN, mais aussi par l'ensemble des autres acteurs du territoire concerné par les décisions : il s'agit donc d'un empowerment des populations (c'est-à-dire favoriser la capacité de ces dernières à intervenir dans les décisions les concernant). Cet empowerment peut être favorisé par des ONG, par exemple le Gees à Marseille a mis en place des aides dans le quartier de la Cabuille et fournit des «ambassadeurs énergétiques» capables d'aider leur voisinage dans de demandes

Copie anonyme - n°anonymat : 126839

Emplacement QR Code

Filière : BL

Session : 2023

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

concernant ce domaine. De même l'Alianza contra la pobreza accorde des messages précieux dans leurs demandes juridiques contre des énergéticiens. L'Etat peut de même avoir un rôle dans cet empowerment, ce que souligne G. Maldon avec l'exemple du bois-énergie en Afrique de l'Ouest. En effet, pour faire face à la déforestation, certains Etats plutôt que d'utiliser la coercition contre les populations locales, leurs déléguent la gestion du courant forestier, ce qui les incite à en prendre soin.

Ainsi, pour mener à bien la transition énergétique et passer à un nouveau modèle de développement, il apparaît essentiel que les populations des territoires concernés s'approprient ce nouveau modèle.

*

Si le modèle de développement actuel des territoires repose sur une consommation accrue des énergies fossiles, cette consommation n'est pas seulement un de ses fondements, mais aussi sa limite. Il s'agit donc à la fois d'effectuer une transition énergétique mais aussi de modèle de développement, fondé cette fois sur les énergies renouvelables et des habitudes de consommation plus sobres. Néanmoins, cette transition rencontre des oppositions d'acteurs et ce, de territoires à toute la échelle, refusant soit certaines modalités de ce nouveau modèle, ses contraintes et ses coûts, soit refusant de changer de modèle. Cependant, ce modèle actuel n'est pas viable, pour suivre le développement des différents territoires c'est nécessairement trouver des solutions pour passer à ce nouveau modèle. Il s'agit alors de réaliser un empowerment des populations des différents

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

territoires concernés par les transformations afin de favoriser l'acceptabilité de ce nouveau modèle, et d'éviter qu'il ne se fasse au détriment du développement de certains territoires, c'est donc le passage d'un modèle de développement «top-down» à un modèle «bottom-up».

Copie anonyme - n°anonymat : 126839

Prénom (s)

Concours E.N.S. Ulm et Lyon, BL

Épreuve / Option Géographie

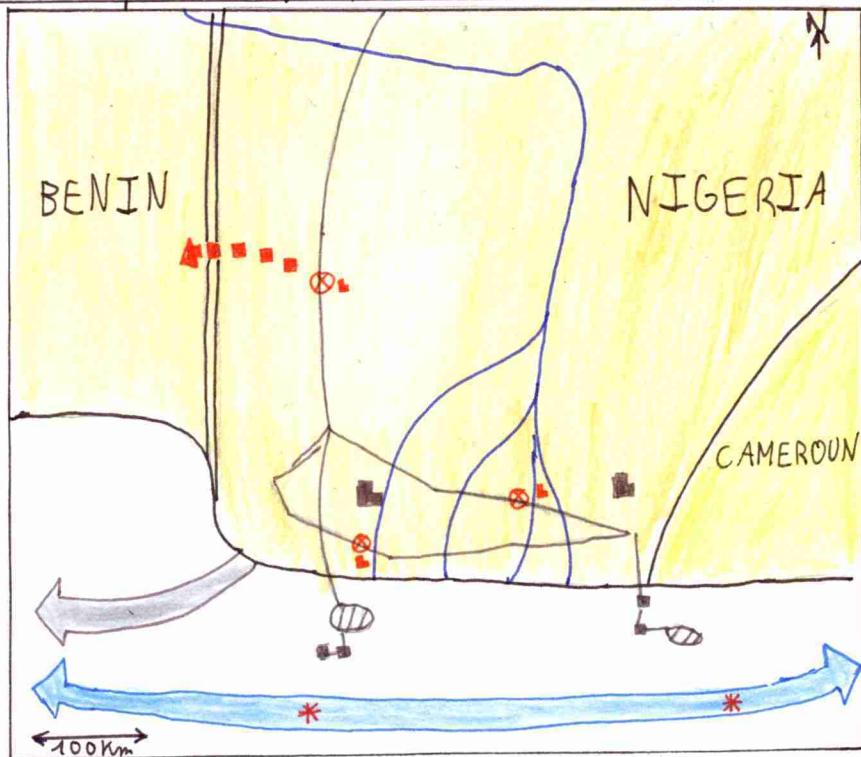
Feuille

UH 356/3

J. 23 1207

Annexe 1 :

La production de pétrole au Nigéria participe à la croissance mais pas au développement du pays



I- La production de pétrole au Nigéria est tournée vers l'exportation et non les besoins des populations

A) Une croissance extracratique

- oléoduc
- gisement de pétrole
- exportation

B) Les populations locales se profitent par des richesses produites (le Nigéria a un IDH de 0,529)

- 40 à 60% de la population n'a pas accès à l'électricité au Bénin et au Nigéria

- 20 à 40% de la population n'a pas accès à l'électricité au Cameroun

- faible nombre de raffineries

II- Des populations locales en viennent à des activités illégales pour subvenir à leurs besoins

A) contrebande

- sabotage des oléoducs pour y puiser du pétrole
- raffineries artisanales
- contrebande vers le Bénin

B) piraterie

- route maritime mondiale
- cas de piraterie

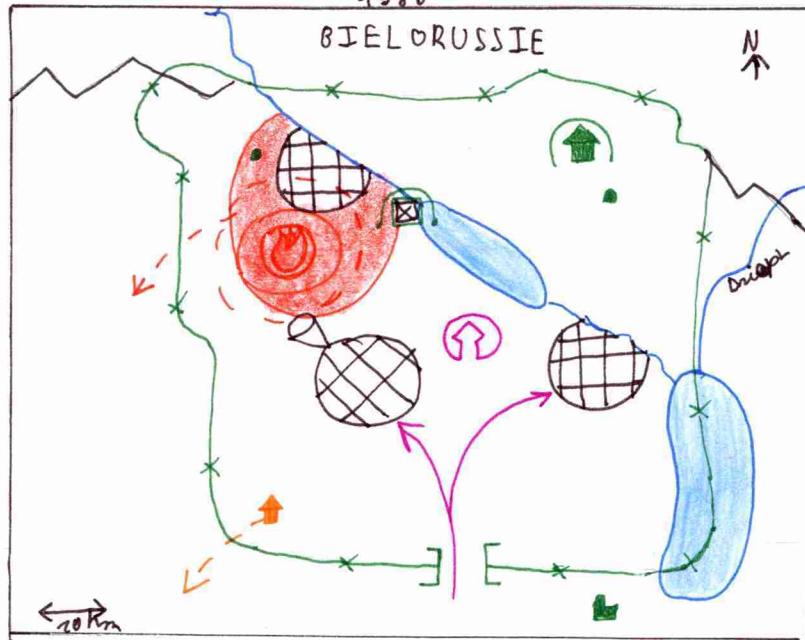
15/16

B

NE RIEN Ecrire DANS CE CADRE

Annexe 2 :

Tchernobyl, ancien territoire modèle de développement en Russie, est aujourd'hui assailli du fait de la catastrophe énergétique de 1986.



I - Un ancien site stratégique de l'URSS

: villes parmi les plus développées de l'URSS du fait du secteur nucléaire

* : Tchernobyl 2, ville interdite réservée à l'armée

■ : centrale de Tchernobyl

↑ : l'Arc ^{radar}, capable de déteindre des missiles sur de longues distances

II - Un territoire visé pour la catastrophe de 1986, qu'il s'agit de sécuriser

*** : zone interdite

[[: check-point

. . . : zone d'enfouissement

● : village abandonné

■ : premier sauvetage

△ : deuxième sauvetage

████ : forêt lourde contaminée aux radionucléides

● : risque de propagation des radionucléides au second incendie

■ : incinérateur capable de filtrer les radionucléides présents dans le bois, offert par l'UE pour décontaminer la forêt

III - Une vitalité minimale

A) contrebordure

--> reste de bois contaminé

→ reste d'objets appartenant aux habitants

B) Un lieu patrimonial

● : inscription au patrimoine de l'Unesco

→ terrains roulés

